

> Rene BODET (par Internet) Danièle BODET
56950 CRACH

ENQUETE PUBLIQUE DU SCHEMA DE MISE EN VALEUR DE LA MER (SMVM- GOLFE DU MORBIHAN)

du 3 décembre 2019 au 7 janvier 2020

Le 7 janvier 2020

Le Golfe du MORBIHAN, espace remarquable s'il en est, fait l'objet d'une pression touristique énorme

et de fait subi des dégradations environnementales qui ne sont pas quantifiées globalement, seulement parfois à l'occasion d'études menées lors des manifestations importantes telles que LA SEMAINE DU GOLFE ..

Il est impératif que des études d'impacts soient menées en continu afin d'évaluer la dégradation des milieux

marins et terrestres ...

Il est indéniable que le recul du trait de cote lié à la montée des eaux semble aggravé sur certains secteurs par

le piétinement en continu des sentiers côtiers ...sans que des études soient menées pour remédier ou minimiser

ces effets .. l'afflux pendant la période estivale des navigations par bateaux à moteur (trop grande vitesse malgré

les préconisations) contribue également à l'érosion des côtes -en particulier je pense à la rivière du Bono et l'entrée

de la rivière de Vannes -Conleau- où de nombreux arbres (plus que centenaire) se sont abattus par l'effet du trait de cote en recul..

Il est indispensable et urgent que le SMVM mette en place par les instances concernées toutes les prescriptions nécessaires afin d'arriver à une meilleure connaissance scientifiques des milieux dans tous les domaines, y compris terrestre (interface terre-mer) afin de permettre la limitation, voire la suppression, des problèmes sanitaires.

Le SMVM ne peut pas se permettre de faire l'économie de toutes études en continue impactant le milieu marin et

terrestre sous peine de dégradations irréversibles et néfastes au GOLFE DU MORBIHAN en son entier .

Le 7 janvier 20120.